

Commune de Schaerbeek
Service Urbanisme et Environnement
Place Colignon, 1
B - 1030 BRUXELLES

Bruxelles, le 20/05/2025

N/Réf. : SBK20394_742_PU
Gest. : GM
V/Réf. : 2024/544=274/024
Corr: Cüneyt CETIN
NOVA : 15/PU/1968330

SCHAERBEEK. Square Vergote, 24 (arch. Ad. VERMEULEN – 1923)
(= partiellement en zone de protection de la Maison moderniste
située au n.16 de la même rue / Inventaire)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: dans un immeuble affecté à
de l'équipement d'intérêt collectif ou de service public (crèche)
mettre en conformité le changement d'affectation vers un logement
unifamilial et des modifications en façade avant, réaliser des travaux
structuraux intérieurs et construire une lucarne en toiture arrière

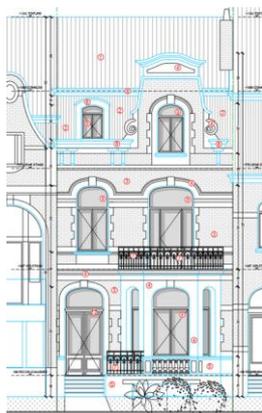
Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

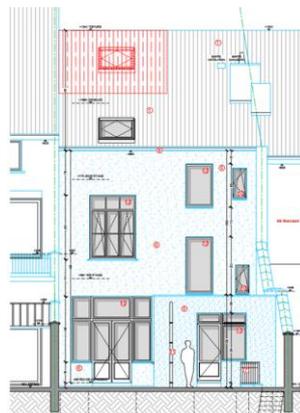
En réponse à votre courrier du 05/05/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 14/05/2025, concernant la demande sous rubrique.



Façade avant.



Façade avant. Situation existante de fait.



Façade arrière. Situation existante et projetée.

Images tirées du dossier de demande

Les travaux concernés par la demande n'auront pas d'impact négatif sur le bien classé. En ce qui concerne la nouvelle lucarne en toiture arrière, la CRMS estime qu'il s'agit d'un élément peu en phase avec la typologie de la maison (reprise à l'inventaire) et que son implantation n'est pas adéquate. Elle demande de réétudier la lucarne de manière à mieux s'intégrer dans la toiture.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président